

Faculté de droit

ÉTUDIER LE DROIT
RELIER LES MONDES

LA MONTAGNE (extraits)

Qui n'en connaît que la fameuse croix versant
 Sur cinquante milles de nuit son sang de lumière
 Connaît un spectacle nocturne;
 Et qui en reconnaît la forme sur une carte postale;
 Bison égaré du troupeau laurentien,
 Tient dans sa main une carte postale.

Dans les strates des montagnes, l'histoire de l'homme,
 Et dans le mont Royal,
 Que je contourne chaque jour en tramway,
 Ma jeunesse, mon enfance –
 Le pissenlit dent-de-lion, le gland tonkinois,
 Cosse du marron verte d'épines sous la couche d'herbe
 Ô tous ces après-midi d'ambre
 Encore à retrouver.

Abraham Moses Klein (LL. L. 1933)

Tiré de : Abraham Moses Klein, *La chaise berçante [The Rocking Chair]*, traduit de l'anglais par Marie Frankland, Éditions du Noroît, 2006.

Abraham Moses Klein, avocat, poète et écrivain

Né en 1909 à Ratno, en Ukraine, Klein arrive à Montréal à l'âge d'un an. Après des études à la Baron Byng High School, il s'inscrit à l'Université McGill où il se consacre aux études classiques, aux sciences politiques et à l'économie. C'est à cette époque qu'avec d'autres figures dominantes de la scène littéraire montréalaise, il contribue à fonder le Groupe de Montréal et le *McGilliard Magazine* (1930). Klein entreprend ensuite des études de droit à la Faculté, ce qui lui ouvrira les portes d'une carrière d'avocat de premier plan. Mais il n'abandonne pas l'écriture pour autant. Ainsi, en 1948, son recueil *The Rocking Chair and Other Poems* reçoit le prix de poésie du Gouverneur général et, en 1956, la Société royale du Canada lui décerne la médaille Lorne Pierce pour l'ensemble de son œuvre.

Depuis 1988, la Quebec Writers' Federation décerne annuellement le prix A.M. Klein for Poetry à un poète québécois de langue anglaise pour l'excellence de sa contribution.

GUY
LEFEBVRE

Doyen et
professeur de droit



À la Faculté de droit de l'Université de Montréal, chaque décision que nous prenons a pour but de favoriser l'essor intellectuel de nos étudiants. Nous visons ainsi non seulement à stimuler leur créativité, mais également à leur fournir les connaissances et la curiosité interdisciplinaires qui les aideront à devenir des citoyens du monde accomplis et engagés.

Les étudiants internationaux jouent un rôle important à la Faculté. En plus de contribuer à la réflexion grâce à leurs points de vue uniques sur notre système juridique mixte, ils enrichissent aussi le processus d'apprentissage en nous incitant à imaginer comment le droit peut s'appliquer dans un contexte de plus en plus global, et comment les différentes lois qui nous régissent sont inévitablement influencées au contact d'autres réalités juridiques. De plus, l'appartenance à une communauté étudiante dynamique jumelée à la vie à Montréal, véritable métropole culturelle, font en sorte que les apprentissages se poursuivent bien au-delà des salles de cours. Un passage à la Faculté de droit garantit des souvenirs impérissables!

Grâce à l'enseignement rigoureux et empreint d'humanisme qu'ils reçoivent à la Faculté, tous nos diplômés entament leur carrière avec les connaissances et la créativité nécessaires pour s'épanouir en tant que professionnels, en droit ou en d'autres domaines, et où que ce soit sur la planète. Cet engagement, pris dès la fondation de la Faculté il y a plus de 135 ans, demeure plus que jamais d'actualité, alors que nous préparons de nouvelles générations de juristes à affronter des contextes juridiques et sociaux en constante évolution.

Choisir d'étudier à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, c'est accepter le défi de devenir l'un des leaders de demain. Laissez les professeurs et le personnel de l'Université de Montréal vous aider à réaliser ce potentiel.

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL : S'ÉPANOUIR DANS L'EXCELLENCE

- Classée parmi les **cinq meilleures universités** francophones et parmi les meilleures universités au monde (*Times Higher Education*)
- Nommée meilleure université francophone en Amérique du Nord
- Permet une vie étudiante exceptionnelle, entre autres par l'entremise d'associations et de journaux étudiants, de services de santé et de soutien ainsi que d'**installations sportives de haut niveau**

Étudier à l'Université de Montréal, c'est aussi évoluer dans un environnement dynamique conçu pour fournir aux étudiants **les outils et les ressources nécessaires à leur épanouissement et à leur développement**. Les étudiants ont accès à des bibliothèques de calibre mondial, à des cliniques médicales ainsi qu'à un complexe sportif comptant parmi les plus importants au Québec. Ils peuvent aussi s'adonner à de nombreuses activités culturelles offertes dans les différents théâtres, salles de concert, galeries et cinémas. À l'Université de Montréal, l'accueil et le soutien aux étudiants sont une priorité.

JEAN-FRANÇOIS
GAUDREAU-DESBIENS

Vice-doyen à la recherche
et aux communications
Professeur de droit

Titulaire de la Chaire de recherche du
Canada sur les identités juridiques et
culturelles nord-américaines et comparées



POURQUOI ÉTUDIER À LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL?

Étant donné le grand nombre d'excellentes facultés de droit au Canada, pourquoi choisir la Faculté de droit de l'Université de Montréal? Bien sûr, le dynamisme cosmopolite de Montréal – sans mentionner l'incroyable diversité de la communauté étudiante de la Faculté – représentent d'importants atouts. Bien que ces aspects influent grandement sur la qualité de vie d'un étudiant, ils ne peuvent cependant justifier à eux seuls le choix d'une institution d'enseignement supérieur, pas plus que ne le peuvent des droits de scolarité relativement bas en comparaison avec le reste de l'Amérique du Nord. Le fait que la Faculté, qui compte parmi les meilleures facultés de droit francophones au monde, offre aux étudiants des cycles supérieurs une grande variété de programmes parmi lesquels choisir, ne constitue pas non plus son atout le plus important.

Ce qui distingue la Faculté de droit de l'Université de Montréal des autres grandes facultés de droit réside sans doute dans une combinaison unique de pluralisme intellectuel et de recherche scientifique de pointe menée par des professeurs et des étudiants dans de nombreux domaines du droit, le tout dans un environnement culturel réellement diversifié. Nos professeurs sont des juristes positivistes *et* des pluralistes ; ils font de l'analyse économique du droit *et* de la théorie des contrats ; ils sont à la fois enclins à la théorie et orientés vers la pratique ; ils repensent la justice à travers la cyberjustice, *tout* en continuant de s'intéresser aux formes de justice plus traditionnelles. Et ils accomplissent tout cela, et plus encore, dans un environnement unissant droit civil et common law, sans pour autant négliger d'autres traditions juridiques non étatiques, et toujours en prenant extrêmement au sérieux la diversité intellectuelle et la recherche interdisciplinaire.

Bien que la Faculté offre un environnement majoritairement francophone, elle s'assure de manière concrète que tous les étudiants soient exposés à la pensée juridique telle qu'exprimée dans les langues les plus influentes. Dans un monde globalisé où l'anglais est la *lingua franca*, l'engagement de la Faculté de droit envers la diversité linguistique est tout sauf superficiel, puisqu'une langue ne peut être pleinement comprise dans sa seule dimension instrumentale. En effet, chaque langue donne accès à un « monde », c'est-à-dire à des références culturelles explicites et implicites qui échappent souvent à ceux qui ne la parlent pas, ainsi qu'à des réseaux intellectuels qui, dans le domaine du droit plus qu'ailleurs, demeurent très dynamiques. Ainsi, en offrant une expérience d'enseignement véritablement nord-américaine, incluant des bibliothèques pourvues de ressources considérables et de fréquentes interactions entre professeurs et étudiants, tout en cultivant ses ancrages européens et en étendant ses réseaux dans de nombreux États en développement, la Faculté de droit réussit mieux qu'aucune autre à créer des liens entre les mondes.



CRÉER DES LIENS ENTRE LES MONDES

UNE TRADITION D'EXCELLENCE

La Faculté de droit de l'Université de Montréal jouit d'une réputation d'excellence en matière d'éducation depuis sa fondation en 1878. Nous nous engageons à fournir à nos étudiants un enseignement complet et innovateur assurant l'arrimage des méthodes traditionnelles de saisie juridique des phénomènes sociaux et le développement d'habiletés de recherche à une approche interdisciplinaire. Dans quel but? Aider nos étudiants à devenir des citoyens du monde responsables et actifs.

Cet engagement a porté ses fruits : nos diplômés et nos professeurs ont été et continuent d'être des pionniers dans de nombreux domaines du droit tels que le droit des peuples autochtones, le droit du cyberspace et le droit des affaires. Plusieurs parmi nos anciens étudiants ont influé de façon significative sur l'évolution du droit à travers le monde par les rôles clef qu'ils ont pu jouer au sein de la Cour suprême du Canada, des Nations Unies ou des tribunaux pénaux internationaux. D'autres ont aussi exercé les fonctions les plus importantes sur l'échiquier politique canadien (premier ministre et gouverneur général notamment) et occupé des postes de haut niveau au sein de grandes sociétés nationales et internationales. Certains sont même devenus des écrivains, des journalistes et des artistes reconnus.

La Faculté de droit de l'Université de Montréal apprend aux étudiants à anticiper le changement, à sortir des sentiers battus et à maintenir un esprit critique et ouvert. C'est cet objectif, jumelé à l'importance que nous accordons aux interactions entre le droit civil et la common law, qui fait de notre Faculté de droit **l'une des meilleures au monde.**

LA FACULTÉ DE DROIT EN QUELQUES LIGNES

- Accueille des étudiants en provenance de **partout à travers le monde.**
- Favorise une **approche interdisciplinaire dans un contexte de droit mixte.** La Faculté de droit enseigne le droit civil et la common law dans un environnement favorisant l'échange, la créativité et la reconnaissance des liens que le droit entretient avec le politique, l'économie, les sciences humaines et sociales et les arts.
- Met l'accent sur une vision pluraliste se fondant sur quatre piliers : **l'éducation, la recherche, la société et la coopération internationale.** Au-delà de la simple transmission du savoir, la formation des leaders de demain passe par le développement, chez les étudiants, d'un esprit d'analyse rigoureux.
- Favorise une **approche globale.** Située à Montréal, une ville animée où se rencontrent l'Europe et l'Amérique du Nord, la Faculté de droit accueille des professeurs et des étudiants de nombreux pays, organise des centaines de séminaires et de conférences et offre de nombreux programmes d'échange avec d'autres organisations à travers le monde.
- **Vise l'excellence.** L'Université de Montréal se classe systématiquement parmi les meilleures universités au Canada et obtient toujours une place de choix au sein du prestigieux QS World University Rankings. De son côté, la Faculté a été nommée la meilleure faculté de droit francophone au monde par le **QS World University Rankings, catégorie Social Sciences & Management – Law.**

LEADER EN DROIT



MONTRÉAL : UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER

- Nommée l'une **des meilleures villes étudiantes au monde** par le *Lonely Planet*
- Classée comme l'une des villes offrant la **meilleure qualité de vie** au monde, en raison notamment du coût abordable du logement, de sa diversité culturelle incomparable ainsi que de la qualité maintes fois récompensée de son design et de son architecture
- Classée comme **l'une des villes les plus sécuritaires** au Canada
- Une **plaque tournante pour le transport**, située à proximité des villes de Québec, d'Ottawa et de Toronto et tout près de la frontière canado-américaine (État de New York et Nouvelle-Angleterre)

Vivre et étudier à l'Université de Montréal, c'est faire l'expérience d'une ville nord-américaine cosmopolite aux accents européens. Appréciée pour sa culture hybride distinctive, Montréal offre un **environnement social stimulant** où les étudiants sont appelés à vivre des expériences culturelles susceptibles de compléter leur développement intellectuel.

Montréal a produit au fil des ans des talents internationaux aussi différents qu'Arcade Fire, le Cirque du Soleil, Leonard Cohen, Karkwa, Rufus Wainwright et Céline Dion. La ville propose aussi de nombreux festivals et accueille des expositions et des compagnies de danse de renommée internationale. Ceux dont les goûts sont plus classiques apprécieront sans doute les performances du célèbre Orchestre symphonique de Montréal, ou encore une visite au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Quant aux esprits aventureux, ils trouveront leur bonheur au cœur de la scène musicale indépendante montréalaise.

Montréal est clairement un choix idéal pour les étudiants étrangers souhaitant vivre **une expérience d'apprentissage inspirante et enrichissante**.



UNE VILLE RECONNUE POUR
SA **CULTURE HYBRIDE**



Nos diplômés comptent parmi les leaders les plus remarquables de notre époque, occupant des postes d'influence dans une multitude de domaines. Qu'ils évoluent au sein de tribunaux internationaux, de sociétés transnationales, de gouvernements nationaux ou de communautés locales, les juristes formés à la Faculté de droit de l'Université de Montréal **contribuent à l'évolution du droit** en aidant à en réinventer la pratique et tout en étant pleinement conscients de la nécessité d'arrimer **le droit et la justice sociale**.

KIM
THÚY
LL. B. 1993

Linguistique et traduction, 1990
Auteure québécoise née à Saigon, Vietnam



La Faculté de droit de l'Université de Montréal m'a certainement beaucoup appris sur le droit. Mais on m'y a aussi montré à réfléchir, à faire preuve d'esprit critique et, par-dessus tout, à comprendre la merveilleuse complexité de notre humanité et l'importance de la nuance.

Dans son roman autobiographique intitulé *Ru* (Libre Expression, 2009), Kim Thúy relate avec maestria le long et douloureux voyage qui l'a menée, enfant, du Vietnam au Canada. *Ru* a été publié dans plus de 20 pays. En 2010, son auteure a reçu le prix littéraire du Gouverneur général du Canada et le Grand Prix RTL – *Lire* (France). En 2011, la critique italienne lui a décerné le prix Premio Mondello per la Multiculturalità.

Kim Thúy est également l'auteure, chez Libre Expression, de *À toi* (avec Pascal Janoviak – 2011), de *Rouma* (2013) et de *Mãn* (2013).

NOS DIPLÔMÉS

L'honorable
LOUISE
ARBOUR

C.C., G.O.Q., LL. L., avec mention, 1970

Présidente et directrice générale,
International Crisis Group (depuis 2009)
Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés (2004-2008)
Juge à la Cour suprême du Canada
(1999-2004)



Bien que je ne le réalisais pas encore à l'époque où j'y étudiais, mon diplôme en droit de l'Université de Montréal a jeté les bases de nombreux aspects de ma carrière. Le domaine du droit et son enseignement ont depuis grandement évolué, mais déjà le mélange de rigueur intellectuelle et de raisonnement éthique qui caractérisaient l'institution m'ont servi dans la multitude d'environnements au sein desquels j'ai travaillé. Avec le recul – dans le temps comme dans l'espace –, j'éprouve une immense gratitude envers ceux qui m'ont dotée, au cours de ces années formatrices, des outils nécessaires afin que je puisse devenir une juriste moderne et polyvalente.

En plus d'avoir agi à titre de procureur général pour les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, Louise Arbour a reçu 39 doctorats et titres honorifiques de la part de différentes universités à travers le monde. Au cours de sa carrière, de nombreux prix et médailles lui ont également été décernés, dont le prix Franklin D. Roosevelt Freedom from Fear en 2000 et l'Ordre national français de la Légion d'honneur en 2010. En mars 2011, Louise Arbour s'est vue remettre le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe aux côtés de l'ancien président du Brésil, Luis Inácio Lula da Silva. Elle a aussi reçu le prix spécial du Jury de la Fondation Chirac en novembre 2011.

MARIE-JOSÉE
CANTIN

NOS DIPLÔMÉS

MARIE-JOSÉE
CANTIN

LL. B. 2001
LL. M. (University of Southern California)

Vice-présidente, Business Affairs
Creative Services, Technicolor, Hollywood

Je me sens très privilégiée d'exercer un métier qui concorde parfaitement avec mes passions et de travailler dans un domaine aussi stimulant. La formation juridique que j'ai acquise à l'Université de Montréal a certainement contribué à ma chance. Dès mes débuts à la Faculté de droit, je savais que je voulais pratiquer aux États-Unis – en Californie, plus précisément. J'ai débuté ma carrière à Montréal avant de déménager à Los Angeles, où j'ai complété une maîtrise à la University of Southern California et passé le barreau californien. Mon amour du cinéma, jumelé à mon envie de travailler au développement d'entreprises et à la création de solides relations commerciales, m'a poussée à m'éloigner de la pratique traditionnelle du droit pour évoluer dans l'industrie du divertissement. Mon expérience à l'Université de Montréal m'a donné les aptitudes et la confiance nécessaires afin de trouver ma véritable vocation, de poursuivre mes objectifs avec détermination et de résoudre de façon créative les problèmes juridiques complexes auxquels je suis chaque jour confrontée.

CÉDRIC
SABBAH

LL. B. 1998
LL. M. 2006

Membre des barreaux du Québec (1999), de
France (2000) et d'Israël (2008)
Conseiller juridique, Department of
International Agreements and International
Litigation, ministère de la Justice, Israël

Je me sens privilégié de pouvoir mener une carrière à la fois fructueuse, gratifiante et diversifiée. Depuis l'obtention de mon LL. B. à l'Université de Montréal, j'ai œuvré à la Cour suprême d'Israël, au prestigieux Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, au ministère de la Justice à Ottawa ainsi qu'au sein de la division internationale d'un cabinet israélien reconnu où j'ai travaillé à des fusions et acquisitions dans le domaine des hautes technologies et des biotechnologies. Je me spécialise depuis peu en droit international public au ministère de la Justice israélien. C'est à la fois avec reconnaissance et fierté que j'attribue en grande partie ce cheminement de carrière à la formation que j'ai reçue à la Faculté de droit, tant dans le cadre des études de premier cycle qu'au programme de maîtrise. J'ai apprécié la diversité des cours offerts et l'enseignement de première qualité qu'assure un corps professoral hautement qualifié. La Faculté m'a aussi procuré un environnement favorable à l'apprentissage, à la fois enrichissant et convivial. En ce sens, l'emplacement même de l'Université constitue un facteur à ne pas négliger : Montréal est une ville animée, qui assume pleinement son identité multiculturelle. Je suis extrêmement fier d'avoir pu étudier à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.



NOS DIPLÔMÉS

DORIS
FARGET
France
LL. D. 2010

Droit international des minorités
et des peuples autochtones
Chercheure postdoctorale, Université McGill



Je me suis jointe à la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 2007, alors que je débutais un doctorat en droit international portant sur les peuples autochtones et les minorités. Mon accord de cotutelle stipulait que je devais rester à Montréal pour une période de neuf mois, mais j'ai rapidement décidé de m'y établir et de terminer mes études doctorales au Canada. Un environnement intellectuel stimulant, un soutien exceptionnel aux étudiants, l'importance que l'on accorde à l'interdisciplinarité, une approche du droit plus ouverte ainsi qu'un soutien enthousiaste pour mes propres recherches sont au nombre des raisons qui m'ont encouragée à rester. De plus, Montréal est une ville à dimension humaine qui offre à ses résidents une belle qualité de vie puisqu'elle marie des paysages à la fois urbains et naturels et qu'elle possède une vie culturelle et communautaire très riche. L'environnement intellectuel stimulant de la Faculté, la ville elle-même ainsi que l'esprit accueillant des Montréalais ont été des facteurs déterminants dans ma décision de m'établir ici.

W. COLEMAN
FOSTER II
États-Unis
BSC, J.D., LL. M. 2012
Membre du Barreau de Washington, D.C.



Le programme de maîtrise de droit des affaires dans un contexte de globalisation (Business Law in a Global Context) est un programme d'une valeur exceptionnelle. Ayant pour toile de fond la merveilleuse ville de Montréal ainsi qu'une institution d'enseignement supérieur renommée, le programme se déroule dans un esprit qui sied naturellement au caractère international de la pratique juridique moderne. Les participants au programme se retrouvent au cœur d'un milieu étudiant composé de juristes en provenance de partout à travers le monde. Le programme représente pour les participants une occasion de développer un réseau international de contacts qui leur servira tout au long de leur carrière. De plus, le programme est dirigé par un groupe de praticiens et de chercheurs extrêmement qualifiés et possédant une très riche expertise de la réalité du terrain. Plusieurs proviennent des cabinets les plus prestigieux des environs ou encore des plus hautes sphères gouvernementales. Après dix ans de pratique juridique, il va sans dire que je me suis joint au programme dans l'espoir d'étendre mes connaissances et de perfectionner mes compétences professionnelles; j'en suis toutefois ressorti avec l'impression que je n'avais pas seulement amélioré ma carrière, mais aussi ma vie.

CONTRIBUER À L'ÉVOLUTION DU DROIT



ISABELLE DUPLESSIS



DES PROFESSEURS EXCEPTIONNELS

La Faculté de droit compte sur une équipe de professeurs dynamiques, **entièrement dévoués à leurs étudiants**. À la fois engagés dans les débats sociaux et profondément impliqués dans la recherche de pointe, leurs publications contribuent de manière significative à la littérature juridique au Québec, au Canada et à travers le monde.

Couvrant un large éventail d'expertise juridique, nos professeurs partagent leur savoir dans un environnement d'apprentissage multidisciplinaire et bijuridique. Cette approche, qui encourage les **échanges intellectuels** et la résolution de problèmes pratiques, incite à faire preuve de créativité en usant des outils conceptuels du droit pour les adapter aux réalités d'aujourd'hui.

ISABELLE DUPLESSIS

LL. D. (Université de Montréal)

LL. M. (Université de Montréal)

Chercheure,
Centre de recherche interuniversitaire
sur la mondialisation et le travail
Membre du comité exécutif,
Centre d'études sur le droit international
et la mondialisation

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC, INSTITUTIONS INTERNATIONALES, HISTOIRE DU DROIT ET THÉORIE JURIDIQUE, DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Depuis mes débuts en enseignement à la Faculté en 2001, mes domaines de recherche et d'enseignement ont heureusement toujours coïncidé. Aujourd'hui, ils incluent l'histoire et les théories critiques du droit international public, le droit international du travail, les organisations internationales du système des Nations Unies et le droit international des droits des femmes. Depuis le début, l'enseignement a joué un rôle important dans ma carrière universitaire, car même si la transmission du savoir n'est pas toujours une tâche facile, je crois fermement qu'il s'agit d'un aspect crucial de notre bien-être individuel et collectif. Une professeure doit former et enrichir la vie de ses étudiants tout en se gardant bien de les endoctriner. Elle doit aussi savoir comment inciter les étudiants à puiser dans leurs ressources intellectuelles et leur apprendre à poursuivre cet exercice en dehors des salles de cours.

DES PROFESSEURS EXCEPTIONNELS

VINCENT GAUTRAIS

LL. D. (Université de Montréal)

LL. M. (Université de Montréal)

Maîtrise en droit (Université de Rennes, France)

Titulaire de la Chaire de l'Université de
Montréal en droit de la sécurité
et des affaires électroniques



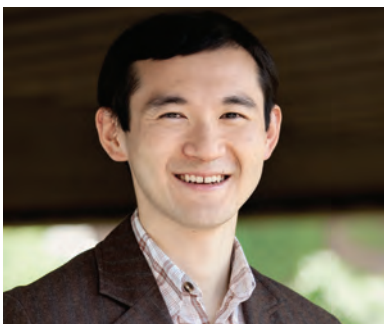
DROIT ET TECHNOLOGIES

La révolution technologique actuelle nous force à réagir et à adapter le droit à ce phénomène social sans limites. J'ai le plaisir d'enseigner le cours Technologies de l'information et droit, où je tente de concilier ces deux paradigmes en m'inspirant du passé tout en étant tourné vers le futur. En plus d'avoir recours à une analyse juridique plus traditionnelle, j'utilise aussi des blogues, le réseau Twitter et d'autres sites interactifs afin de dynamiser le processus d'apprentissage et de le rendre ainsi plus efficace. Après tout, l'enseignement du droit des technologies ne devrait-il pas s'appuyer sur les nouvelles technologies?

HAN-RU ZHOU

D. Phil. (Université d'Oxford)

LL. M. (Université Harvard)



COMMON LAW, DROIT COMPARÉ DROIT CONSTITUTIONNEL ET THÉORIE DU DROIT

À la Faculté, j'enseigne le droit public et le droit constitutionnel comparé au niveau du baccalauréat et des cycles supérieurs. À travers mon enseignement, je m'efforce d'atteindre le juste équilibre entre le respect de la tradition et la nécessité de s'adapter aux changements. Dans le même ordre d'idées, j'encourage constamment mes étudiants à concevoir le droit comme un instrument vivant, organique, adapté aux nouvelles réalités de notre société moderne, sans toutefois mettre de côté notre riche patrimoine historique et juridique. La plupart du temps, nos étudiants font la preuve que nous avons raison d'attendre de grandes choses d'eux. Nos nombreuses séances de discussions nous donnent l'occasion de réfléchir aux problématiques les plus complexes qui sont au cœur de notre système de gouvernement. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de cours, ces échanges ont aussi pour effet d'inspirer mes propres recherches à propos du rôle de l'État et de la nature et de la portée des principes constitutionnels les plus fondamentaux des systèmes de common law.

DES PROFESSEURS DÉVOUÉS

ÉTUDES SUPÉRIEURES : TRANSMETTRE LA CRÉATIVITÉ ET LE SENS DE L'INNOVATION

La Faculté de droit de l'Université de Montréal offre une gamme de programmes de 2^e et 3^e cycles destinés à permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés qui feront d'eux les leaders de demain.

Touchant **au droit civil comme à la common law**, nos programmes constituent de véritables tremplins vers l'acquisition des connaissances qui leur permettront d'évoluer avec aisance dans divers systèmes juridiques.

Les étudiants peuvent aussi bénéficier de diverses **bourses et autres possibilités de financement**, participer à des stages et à des programmes de mentorat, ou encore opter pour une cotutelle de doctorat en collaboration avec une université étrangère participante.

MICROPROGRAMME

Ce court programme de 2^e cycle (9-18 crédits) permet aux étudiants d'acquérir les connaissances de base nécessaires à l'obtention d'une spécialisation ou qui leur permettront de suivre un autre programme d'études supérieures. Il représente aussi une occasion pour des professionnels actifs sur le marché du travail d'acquérir de nouvelles compétences.

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.)

Ce programme d'études supérieures (30 crédits) met l'accent sur les fondements d'une spécialisation ainsi que sur l'intégration et l'application des connaissances. Le D.E.S.S. est conçu pour les professionnels désireux de parfaire leur formation ou d'obtenir une spécialisation à court terme menant à un diplôme de maîtrise.

JURIS DOCTOR (J.D.) EN COMMON LAW NORD-AMÉRICAINE

Ce programme unique offre aux juristes l'occasion d'approfondir leurs connaissances de la common law québécoise, canadienne et américaine à l'aide d'une approche comparative intensive. Les étudiants doivent satisfaire à des critères d'admissibilité spécifiques avant d'avoir accès à ce programme très exigeant.



STIMULER LES ÉCHANGES INTELLECTUELS



ÉTUDES SUPÉRIEURES

LL. M. (MAÎTRISE EN DROIT)

Le programme de maîtrise en droit demande aux étudiants d'explorer un sujet relié, par exemple, au droit des affaires, au droit des technologies de l'information, à la common law nord-américaine, au droit international, au droit fiscal, au droit notarial ou aux grands domaines du droit privé et du droit public. Afin d'obtenir leur diplôme, les étudiants doivent rédiger un travail dirigé ou un mémoire, selon leur domaine de recherche.

Domaines de spécialisation, maîtrise avec mémoire (LL. M.) :

Accès à la justice	Droit du commerce international
Common law	Droit du travail
Droit comparé	Droit international
Droit de l'environnement et du développement durable	Droit international privé
Droit de la régulation économique et financière	Droit pénal
Droit des affaires	Droit privé et public
Droit des marchés financiers	Droit social
Droit des technologies de l'information	Droit transnational
Droit du commerce électronique	Justice globale
	Théories du droit et éthique

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA)

Reconnu internationalement, le MBA des HEC Montréal offre une spécialisation en droit des affaires enseignée à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Le MBA vise à transmettre aux étudiants les connaissances, à développer les habiletés et à inculquer les valeurs éthiques essentielles aux fonctions de gestionnaire. Les étudiants peuvent opter pour un programme à temps plein d'une durée d'un an, ou encore pour un programme à temps partiel d'une durée de trois ans.

LL. M. BUSINESS LAW IN A GLOBAL CONTEXT

Destiné exclusivement aux étudiants étrangers, ce programme offre une formation avancée en droit nord-américain, en droit comparé et en droit international et aborde la complexité croissante du droit dans un monde globalisé. Les étudiants qui compléteront ce programme avec succès auront acquis d'importantes capacités d'analyse et de recherche qui leur permettront d'envisager des carrières enrichissantes et de haut niveau. **Tous les cours de ce programme sont offerts en anglais seulement.**

LL. D. (DOCTORAT EN DROIT)

Les candidats au doctorat doivent réussir des cours obligatoires ainsi qu'un examen de synthèse à l'oral et à l'écrit avant d'entreprendre la rédaction d'une thèse portant sur le sujet de leur choix. S'ils le désirent, ils peuvent aussi entreprendre un programme de cotutelle avec une université partenaire en France, en Belgique ou en Allemagne.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

KAMÉLIA
KOLLI

France
Doctorante,
droit international des transports

Animée par une soif de découverte et une passion pour la recherche, j'ai choisi d'entreprendre des études de doctorat à l'Université de Montréal en me basant sur sa réputation internationale et la myriade d'opportunités que cette institution offre à ses jeunes chercheurs. Depuis mon arrivée, j'ai pu tirer profit de plusieurs de ces avantages, dont la possibilité de participer au programme ATLAS (Association of Transnational Law Schools), lequel m'a permis d'approfondir ma connaissance des théories et des méthodes de recherche juridiques. Ce programme d'échange m'a aussi permis de présenter mon projet de thèse à des professeurs et à des étudiants de partout à travers le monde. J'en ai tiré le plus grand profit. La vaste gamme d'activités offertes aux étudiants de doctorat nous donne aussi la chance de rencontrer les membres de la communauté universitaire transnationale et d'échanger avec eux.

ADOLPHO PAIVA
FARIA NETTO

Brésil
LL. M. Droit international 2012
Doctorant, droit de la santé

Je suis littéralement tombé amoureux de Montréal après y avoir effectué un voyage de deux semaines. Ayant eu la chance de visiter le campus de l'Université et d'avoir parlé à des amis qui y complétaient leur maîtrise, je suis rentré au Brésil avec une seule idée en tête : m'établir à Montréal et compléter un programme de maîtrise à l'Université de Montréal. Jusqu'à maintenant, mon expérience à l'Université est à la hauteur de mes attentes. J'y ai trouvé une équipe de professeurs passionnés et hautement qualifiés, un environnement intellectuel exigeant, mais agréable, ainsi qu'un vaste choix de cours et de groupes de recherche répondant aux intérêts les plus divers. En 2011, alors que j'étais sur le point de terminer mon programme de maîtrise, j'ai décidé de poursuivre mon parcours universitaire en m'inscrivant au programme de doctorat. Mon expérience me permet ainsi d'affirmer que ma décision de m'établir à Montréal et d'y étudier fut l'une des meilleures de ma vie.



PING
ZHANG

Chine
Doctorant, droit du travail

J'ai rarement été aussi fier que le jour où j'ai reçu ma lettre d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. J'étais particulièrement fébrile à l'idée d'étudier à Montréal, la plus grande ville francophone d'Amérique du Nord! La Faculté de droit met à la disposition de ses étudiants des ressources d'une qualité exceptionnelle : une grande bibliothèque qui dispose d'une documentation juridique en provenance de partout en Amérique du Nord et de nombreux pays européens, une équipe d'excellents professeurs qui partagent une vision globale du droit axée sur l'interdisciplinarité et une administration efficace qui répond rapidement aux besoins des étudiants. De plus, en étudiant à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, les étudiants peuvent développer leurs connaissances juridiques en français comme en anglais.



UN SAUT HORS DES FRONTIÈRES

Fidèle à son approche interdisciplinaire, la Faculté offre à ses étudiants de nombreuses possibilités d'apprentissage.

- **Des groupes et des réseaux de recherche internationaux** tels que l'ATLAS (Association of Transnational Law Schools), laquelle regroupe certaines des facultés de droit les plus prestigieuses d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et d'Australie, et dont les travaux portent sur le droit transnational et la bonne gouvernance. ATLAS offre aux doctorants des possibilités uniques de recherche et d'études.
- **Des programmes d'échange** d'une durée d'un ou deux semestres avec l'une des 13 universités étrangères participantes. Ces institutions sont notamment situées en France, en Chine, en Suisse, en Italie, au Brésil et en Argentine. Un échange est aussi possible avec d'autres universités canadiennes, soit l'Université York (Toronto), l'Université de Colombie-Britannique (Vancouver) ou l'Université Dalhousie (Halifax).
- **Des cours d'été** donnés en collaboration avec d'autres universités, en Chine notamment.
- **Des stages offerts** par le Bureau des services juridiques qui permettent aux étudiants de travailler sur des questions spécifiques sous la supervision de juristes d'expérience.
- **Des programmes d'engagement communautaire** qui donnent aux étudiants l'occasion de mettre leurs compétences juridiques au service d'organismes qui viennent en aide aux femmes, aux immigrants et aux populations marginalisées.
- **Law Without Walls**, une initiative universitaire qui rassemble individus et organisations afin d'échanger sur les enjeux auxquels le droit est confronté et de développer les habiletés pour réussir dans un monde juridique globalisé.

DES RESSOURCES CONSIDÉRABLES

LA BIBLIOTHÈQUE DE DROIT

La bibliothèque de la Faculté de droit compte plus de 200 000 documents, dont quelque 80 000 livres et 1 000 abonnements à des périodiques. Les étudiants bénéficient d'un accès à 74 bases de données juridiques, aux 18 autres bibliothèques de l'Université de Montréal ainsi qu'à Colombo, un réseau interbibliothèque qui permet le prêt de livres, de périodiques et d'autres documents entre des universités tant canadiennes qu'étrangères. La bibliothèque de droit offre aussi aux étudiants toutes les ressources essentielles en common law, particulièrement en ce qui concerne les droits canadien et américain.

LEX ELECTRONICA

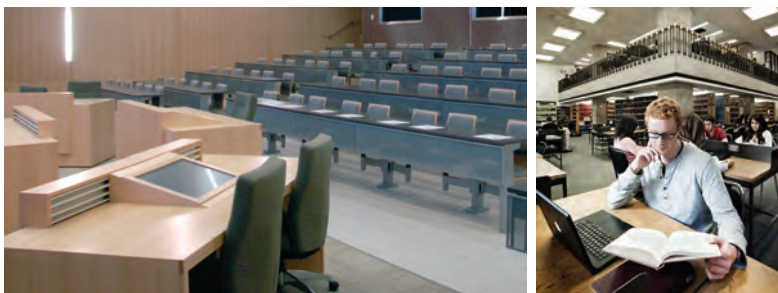
Périodique électronique mensuel publié par le Centre de recherche en droit public (www.lex-electronica.org).

REVUE JURIDIQUE THÉMIS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Au service de la communauté juridique québécoise, canadienne et internationale depuis plus de 60 ans, la *Revue juridique Thémis de l'Université de Montréal* publie des articles de professeurs, d'étudiants et de praticiens du droit québécois, canadiens et étrangers. Au fil des ans, cette publication de haut niveau est devenue un exemple d'excellence et de rigueur scientifique.

LABORATOIRE SUR LA CYBERJUSTICE

Unique au monde, le Laboratoire sur la cyberjustice de l'Université de Montréal est une cour virtuelle utilisée afin d'identifier les obstacles auxquels sont confrontés les technologies d'information alors qu'on souhaiterait les voir jouer un rôle plus important dans l'administration de la justice. Le Laboratoire est très actif dans le développement d'outils qui faciliteront plusieurs aspects de la médiation, de l'arbitrage et de la gestion des différends judiciaires et extrajudiciaires. Les étudiants peuvent aussi y perfectionner leur savoir-faire en participant à des tribunaux-écoles.



CRDP

CDACI

Chaires de recherche

UN CHEF DE FILE EN RECHERCHE

PRÉPARER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE JURISTES INNOVATEURS

La Faculté de droit de l'Université de Montréal se distingue des autres facultés de droit grâce à ses deux centres de recherche de calibre mondial. Alors que l'un consacre ses ressources au droit public, l'autre se spécialise en droit des affaires et du commerce international.

- **CENTRE DE RECHERCHE EN DROIT PUBLIC**

Depuis plus de 50 ans, le Centre de recherche en droit public (CRDP) est le plus important du genre au Canada. Le CRDP compte aujourd'hui sur les services de 15 chercheurs à temps plein et d'une cinquantaine d'étudiants. Les recherches qui y sont menées s'articulent autour de trois axes thématiques : droit et nouveaux rapports sociaux; droit et technologies de l'information et des communications; droit, biotechnologies et environnement. Parmi les nombreux projets de recherche du CRDP, plusieurs ont donné lieu à des percées importantes, particulièrement dans les domaines du droit de la génétique, du droit des peuples autochtones et du droit du cyberspace.

Le Centre collabore également avec des gouvernements, des organismes communautaires et universitaires tant en Amérique du Nord qu'en Europe, et peut compter sur plus de 30 centres et réseaux de recherche affiliés à travers le monde.

crdp.umontreal.ca

- **CENTRE DE DROIT DES AFFAIRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

Le Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) travaille sans relâche à suivre l'évolution des événements les plus importants dans le domaine des affaires et du droit international. En plus des recherches consacrées aux méthodes de règlement des différends, à l'analyse économique du droit et au droit de la sécurité et du commerce électronique, le CDACI a étendu son rayon d'action à trois nouveaux axes de recherche, soit : « gouvernance des sociétés et des marchés financiers », « relations économiques internationales et droit » et « droit et développement ».

Situé dans la métropole financière qu'est Montréal, le CDACI est aussi présent dans le reste de la francophonie grâce, d'une part, à des ententes conclues avec des centres de recherche universitaires en France, et, d'autre part, à la reconnaissance dont il jouit en Afrique du Nord. Le Centre travaille actuellement à la création de nouveaux partenariats avec des centres de recherche chinois et sud-américains.

cdaci.ca

LES CHAIRES DE RECHERCHE

La Faculté de droit abrite aussi plusieurs chaires de recherche prestigieuses. En plus de contribuer au dynamisme intellectuel et scientifique de la Faculté, ces chaires offrent aussi du soutien à de nombreux étudiants des cycles supérieurs.

- Chaire de recherche du Canada sur les identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées
- Chaire du Notariat de l'Université de Montréal
- Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil
- Chaire L. R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique
- Chaire en gouvernance et droit des affaires
- Chaire de l'Université de Montréal en droit de la sécurité et des affaires électroniques
- Chaire Jean Monnet en droit de l'Union européenne
- Chaire en information juridique

STÉPHANE
ROUSSEAU

S.J.D. (Université de Toronto)

LL. M. (Université Laval)

Directeur, Centre de droit des affaires
et du commerce international

Directeur adjoint, Centre de recherche
en droit public

Titulaire de la Chaire en gouvernance
et droit des affaires



DROIT DES SOCIÉTÉS, DROIT DES MARCHÉS FINANCIERS,
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE, ANALYSE ÉCONOMIQUE DU DROIT

Mon intérêt pour la gouvernance des entreprises remonte aux années 1990, alors que j'étais étudiant à la maîtrise. Après avoir lu un rapport du Toronto Stock Exchange intitulé « Where Were the Directors? », j'ai été convaincu de l'importance de la bonne gouvernance des entreprises pour assurer la prospérité. J'ai peu après commencé à travailler sur les schémas corporatifs de prise de décision, en insistant particulièrement sur l'importance d'améliorer le processus afin de stimuler la valeur des entreprises. Ce sujet, qui touche aux fondements du droit des sociétés et des marchés financiers, est demeuré au cœur de mes recherches, surtout depuis les catastrophes des années 2000. Au cours de mes études doctorales, j'ai parallèlement développé une expertise dans la régulation des marchés financiers, reliant des sujets touchant les transactions, les mécanismes qui les régissent ainsi que les infrastructures qui les sous-tendent. Tous mes travaux de recherche sont guidés par le droit et l'économie, ainsi que par une approche à la fois théorique et empirique qui comporte une dose importante de droit comparé. Grâce au financement d'organismes subventionnaires, mes recherches ont été publiées en Amérique du Nord et en Europe.

HERVÉ AGBODJAN
PRINCE

LL. D. (Université Laval et
Université Montesquieu, Bordeaux IV)

LL. M. (Paris V)

LL. M. (HEI-HEP Paris)

Chercheur, Centre de droit des affaires
et du commerce international



DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE

Les relations économiques internationales ont historiquement été considérées comme des phénomènes obéissant à une structure juridique gouvernée par le droit public international. Pourtant, pendant de nombreuses années, les sociétés multinationales, les entreprises transnationales et autres organisations à but lucratif ont échappé à cette règle. À la Faculté de droit de l'Université de Montréal, l'enseignement du droit international économique va au-delà du simple « droit des nations » et intègre l'étude des transactions financières et commerciales régies par le droit international privé. En tant que spécialiste des relations économiques internationales, mon enseignement se concentre particulièrement sur le droit de l'Organisation mondiale du commerce, le droit international des investissements, le droit financier et monétaire international ainsi que sur les règles de concurrence. Je m'efforce, à travers mes recherches, de broser un portrait du droit tel qu'il est appliqué aujourd'hui et de poser un regard critique sur les enjeux liés à l'évolution du droit économique international.

UNE FORTE PRÉSENCE DU DROIT COMPARÉ

KARIM
BENYEKHFLEF
LL. D. (Université de Montréal)
LL. M. (Université de Montréal)

Directeur, Centre de recherche
en droit public



DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DROIT INTERNATIONAL
DROIT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ma recherche s'inspire de deux thèmes principaux : le pouvoir judiciaire et la vie privée. À partir de ces deux sujets, j'étudie de nombreuses questions liées aux dimensions internationales des droits et libertés, à la nature de plus en plus globale des interprétations judiciaires concernant les droits fondamentaux de la personne ainsi qu'aux impacts des technologies de l'information sur le droit. Le droit à la vie privée constitue une piste de recherche intéressante, d'abord en raison des problèmes que pose le Web 2.0, mais aussi en raison de ses liens avec de nombreuses autres libertés au cœur de l'idéal démocratique. Au Laboratoire sur la cyberjustice, nous examinons comment les technologies de l'information peuvent être utilisées au sein du système judiciaire afin de faciliter le règlement des différends. De plus, grâce à notre équipe internationale et multidisciplinaire (droit, science de l'information, anthropologie, histoire, etc.), nous sommes en mesure d'étudier les protocoles et les procédures du procès dans le but d'identifier les obstacles empêchant le système judiciaire de se connecter au Web et d'élaborer de nouvelles méthodes procédurales. Les étudiants jouent un rôle très important au sein de mes équipes de recherche. Ils disposent d'un très grand degré d'autonomie et sont en mesure de développer leur réseau de relations universitaires, tant au niveau national qu'international.

CATHERINE
PICHÉ
D.C.L. (Université McGill)
LL. M. (Université de New York)

Chercheure, Centre de recherche
en droit public



DROIT JUDICIAIRE ET PROCESSUEL
RECOURS COLLECTIFS ET ACCÈS À LA JUSTICE
CYBERJUSTICE

Jules Michelet, philosophe et historien du dix-neuvième siècle, a écrit : « l'enseignement, c'est une amitié ». Pour moi, cette citation signifie que l'apprentissage devrait avant tout être une expérience de partage, une occasion d'échanger savoir et points de vue de manière honnête, tout en permettant aux professeurs et aux étudiants d'apprendre à se connaître. Elle signifie aussi que mes étudiants apprendront dans un climat d'accompagnement, où tous sont encouragés à participer aux discussions. De manière plus spécifique, cette citation illustre le plaisir d'enseigner et d'apprendre les aspects théoriques et pratiques du droit de la preuve et de la procédure. Je cherche aussi à développer une certaine camaraderie avec mes étudiants, que j'essaie de guider de toutes les manières possibles, en leur offrant par exemple des conseils et une oreille attentive lorsqu'ils traversent des périodes plus difficiles. Je forge aussi des liens spéciaux avec mes assistants de recherche, qui en retour me font part de leurs réflexions sur des enjeux particuliers. J'ai développé une grande affection pour cette grande institution du savoir qu'est l'Université de Montréal, laquelle fait maintenant partie de mon identité. Un endroit où je peux penser librement et avec passion, et où les possibilités sont presque infinies...

UNE RÉFLEXION
SUR LES FONDEMENTS DU DROIT

NOURA
KARAZIVAN
LL. D. (Université de Montréal)
LL. M. (Université de Leiden)



DROIT PUBLIC
DROIT ET GÉOGRAPHIE
DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ
IMMUNITÉS ET PRÉROGATIVES DE L'ÉTAT

J'enseigne présentement le droit constitutionnel aux étudiants de première année du baccalauréat en droit. Au début de chaque cours, j'invite mes étudiants à faire des liens entre les sujets abordés en cours – qu'il s'agisse de fédéralisme, de principes constitutionnels ou de la Charte des droits et libertés – et l'actualité nationale et internationale. L'objectif vise bien sûr à transmettre des connaissances, mais aussi à l'apprentissage d'une méthode leur permettant d'identifier, d'analyser et de résoudre des questions juridiques complexes. Par ailleurs, mes intérêts de recherche incluent les nouvelles approches du fédéralisme, le contrôle judiciaire des prérogatives de la Couronne ainsi que la séparation entre le droit public et le droit privé. Ce qui m'intéresse plus particulièrement, cependant, est la manière dont la géographie ou la présence physique d'un territoire spécifique influe sur le droit. Observé à travers le prisme de l'analyse géographique du droit, le droit constitutionnel constitue un véritable laboratoire pour vérifier la manière dont les normes et les règles varient à travers les frontières.

BENOÎT
MOORE
D.É.A., Droit privé (Université Paris I)
LL. M. (Université de Montréal)

Vice-doyen à la vie facultaire
et aux affaires externes
Titulaire de la
Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil



DROIT DES OBLIGATIONS, FAMILLE ET PERSONNES

J'enseigne le droit civil en mettant l'accent, d'une part, sur les relations économiques que les individus créent entre eux par contrat, ou qui sont créées pour eux par la loi, et, d'autre part, sur les moyens de rétablir ou d'améliorer l'équilibre au sein de ces relations. Mes recherches portent sur le droit des obligations et le droit de la famille, plus particulièrement sur les questions relatives à la pluralité des modèles familiaux, qu'il s'agisse de liens conjugaux ou de filiation. Le droit de la famille au Québec a subi des changements radicaux au cours des dernières années, en raison notamment d'une rupture avec les référents traditionnels et de l'addition des principes d'égalité et de liberté individuelle au sein des valeurs fondamentales de ce modèle. Mes recherches s'effectuent sous les auspices de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil. Celle-ci parraine également de nombreuses activités scientifiques, incluant le cycle de conférences « Nouveaux chercheurs », qui donne à des candidats au doctorat la chance de présenter leur travail à des membres des communautés universitaire et juridique.

ENCOURAGER LE DÉPASSEMENT

SUZANNE
LALONDE

LL. D. (Université de Cambridge)

LL. B. (Université Queen's)



DROIT INTERNATIONAL DE LA MER
L'ARCTIQUE ET L'ENVIRONNEMENT MARITIME

J'ai toujours été intéressée par la sphère internationale et les concepts fondamentaux qui gouvernent les relations entre les États : la souveraineté, le territoire et les frontières. Lors de mon arrivée à la Faculté de droit en 1998, mes recherches portaient presque exclusivement sur le domaine territorial, mais je me suis depuis découverte une passion pour le droit de la mer. Grâce aux avancées technologiques, les océans représentent aujourd'hui une importante réserve de ressources, ce qui en retour fait d'eux l'objet d'une grande convoitise susceptible de perturber les relations internationales. Cette réalité est particulièrement criante dans la région arctique, mon domaine de spécialité, qui subit présentement de grands bouleversements dus aux changements climatiques. La capacité du droit international à résoudre les défis posés par le nationalisme maritime et la surexploitation des ressources, ainsi que par la nécessité de protéger les environnements maritimes et leur diversité biologique, est un sujet à la fois fascinant et inépuisable.



LA PASSION DU DROIT

DES DIPLOMÉS D'EXCEPTION

(Diplômes décernés par notre Faculté seulement)

- **Raoul Dandurand** (LL. B. 1882) : président de l'Assemblée de la Société des nations (1925).
- **Georges P. Vanier** (LL. B. 1911) : gouverneur général du Canada (1959-1967), honoré pour avoir fait preuve d'une bravoure exceptionnelle pendant la Première Guerre mondiale; officier fondateur du Royal 22^e Régiment.
- **Gérald Fauteux** (LL. L. 1925) : juge à la Cour suprême du Canada (1949-1973). L'un des fondateurs de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa dont il fut le doyen de 1953 à 1962. En 1970, M. Fauteux a été nommé juge en chef de la Cour suprême du Canada.
Jules Léger (LL. L. 1936) : ambassadeur du Canada à Londres, au Mexique, en Italie et en France (à partir de 1940); gouverneur général du Canada (1974-1979).
- **Daniel Johnson, père** (LL. L. 1940) : premier ministre du Québec (1966-1968).
- **Alan B. Gold** (LL. L., avec mention, 1941) : juge en chef de la Cour supérieure du Québec (1983-1992).
- **Pierre Elliott Trudeau** (LL. L., avec grande distinction, 1943) : premier ministre du Canada (1968-1979 et 1980-1984) et ancien professeur de droit à la Faculté.
- **Jules Deschênes** (LL. L. 1946) : juge en chef de la Cour supérieure du Québec (1973-1983). M. Deschênes a aussi siégé au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1993-1997).
Jean Beetz (LL. L., avec mention, 1950) : doyen de la Faculté (1968-1970) ; juge à la Cour suprême du Canada (1974-1988).
- **Antonio Lamer** (LL. L., avec mention, 1956) : juge à la Cour suprême du Canada de 1980 à 1990 où il a également occupé la fonction de juge en chef de 1990 à 2000.
- **Robert Bourassa** (LL. L., avec grande distinction, 1956) : premier ministre du Québec (1970-1976 et 1985-1994).
- **Alice Desjardins** (LL. L., avec mention, 1957, doctorat *honoris causa*, Université de Montréal, 2012) : première femme à devenir professeure à temps plein au sein d'une faculté de droit canadienne et première femme nommée à la Cour d'appel fédérale (1987).
- **Bernard Landry** (LL. L. 1963) : premier ministre du Québec (2001-2003).
- **Daniel Johnson, fils** (LL. L. 1966) : premier ministre du Québec (1994).
- **Nicole Duval Hesler** (LL. L., avec mention, 1967) : juge en chef de la Cour d'appel du Québec ; première femme à occuper ce poste, le plus haut de la magistrature québécoise.
- **Philippe Kirsch** (LL. L. 1969, LL. M. 1972; doctorat *honoris causa*, Université de Montréal, 2003) : premier président de la Cour pénale internationale.
- **Michel Bastarache** (LL. L., avec mention, 1970; doctorat *honoris causa*, Université de Montréal, 2003) : juge à la Cour suprême du Canada (1997-2008).
- **Pierre Marc Johnson** (LL. L. 1970) : premier ministre du Québec (1985).
- **Elizabeth Corte** (LL. L., avec mention, 1972) : juge en chef de la Cour du Québec.
- **Elise Groulx Diggs, Ad. E.** (LL. L., avec mention, 1973) : présidente fondatrice de l'Association internationale des avocats de la défense et membre fondateur du Barreau pénal international.
- **Yves-Marie Morissette** (LL. L., avec mention, 1973) : juge à la Cour d'appel du Québec, doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill (1989-1994).
- **Marie Deschamps** (LL. L., avec mention, 1974, doctorat *honoris causa*, Université de Montréal, 2008) : juge à la Cour suprême du Canada (2002-2012).
- **Gérard (Gerry) Roufs** (LL. L. 1976) : navigateur; a battu trois fois le record de traversée de l'Atlantique (1986, 1988 et 1990) et a remporté la Transat en solitaire en 1996. Gerry Roufs a disparu en 1997 au cours de la course Vendée Globe.
- **Calin Rovinescu** (LL. L. 1978) : président et directeur général d'Air Canada.
- **Gilbert Rozon** (LL. L. 1979) : fondateur, président et directeur général du festival *Juste Pour Rire*.
- **William A. Schabas** (LL. L. 1983, LL. M. 1990, LL. D. 1993) : directeur du Centre irlandais des droits de la personne (Irish Centre for Human Rights), Université nationale d'Irlande.
- **Guyène Beaugé** (LL. L. 1984) : juge à la Cour supérieure du Québec depuis 2007 et première femme noire à siéger à ce tribunal.
- **Pierre Karl Péladeau** (LL. B. 1987) : homme d'affaires canadien, président et directeur général de Québecor inc.